



février 2015

Lettre d'information FO n°19 : **ONEMA / ONCFS / Agence des aires marines protégées / Parcs Nationaux / Conservatoire du littoral / Agences de l'eau**

CNTE du 6 janvier 2015 : Droit de l'environnement, Agence française pour la biodiversité : Le Conseil National de la Transition Ecologique s'est réuni le 6 janvier 2015 avec à l'ordre du jour les travaux sur la modernisation du droit de l'environnement, la création d'une commission spécialisée de suivi de l'agence française pour la biodiversité et la stratégie nationale de la transition écologique vers un développement durable. Force Ouvrière est notamment intervenu sur la modernisation du droit de l'environnement et a désigné un représentant à la commission de suivi de l'AFB.

En savoir plus [ici](#)

Rencontre avec le préfigurateur de l'Agence Française pour la Biodiversité le 29 janvier 2015 : Une délégation de FORCE OUVRIERE a rencontré le préfigurateur de l'AFB le 29 janvier 2015 avec des représentants de différents établissements publics concernés ainsi que des services centraux et déconcentrés de l'Etat.

A cette occasion, nous avons porté un certain nombre d'interrogations et de questions. L'objectif était d'exprimer les nombreuses questions qui se posaient pour que des réponses puissent être apportées au plus vite (puisque plusieurs dépendent d'autres instances ou d'autres interlocuteurs). Nous avons insisté sur la nécessité d'une communication aussi bien auprès des établissements, du ministère et du préfigurateur qu'auprès des agents, que ces derniers soient directement ou indirectement concernés/impactés.

Vous pouvez nous contacter pour avoir un retour plus complet sur cet échange et les orientations présentées.

En savoir plus [ici](#)

Rapport des inspecteurs généraux sur les Parcs nationaux : Le Conseil général de l'écologie et du développement durable a mis en ligne le deuxième tome de son rapport sur les Parcs nationaux. Plusieurs préconisations de ce rapport peuvent avoir des impacts sur les agents et sur l'avenir des Parcs.

En savoir plus [ici](#)

Audition des organisations syndicales du MEDDE par la mission sur les contrôles dans les exploitations agricoles : Les organisations syndicales du MEDDE ont été auditionnées le 18 décembre 2014 par la mission sur les contrôles dans les exploitations agricoles.

Télécharger le compte-rendu intersyndical [ici](#) et la réponse au questionnaire [ici](#)

Synthèse des audits de la mise en oeuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité : Le Conseil général de l'écologie et du développement durable a publié la synthèse de ses audits dans le domaine de l'eau et de la biodiversité.

Le rapport est disponible [ici](#)

Concours 2014 d'accès au corps de Technicien de l'environnement : Le nombre de postes au concours interne et externe de Technicien de l'environnement a été publié au journal officiel.

En savoir plus [ici](#)

Concours internes et externes 2015 : Les calendriers prévisionnels des concours 2015 sont disponibles. A noter la publication des résultats du concours interne de TE le 15 avril.

Télécharger le calendrier des [concours internes](#) et des [concours externes](#),

Circulaire de mise en oeuvre de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires : L'IHTS a été élargie aux ATE et TE sous certaines conditions. La DRH du ministère a publié une circulaire sur cette indemnité en évitant soigneusement de mettre les établissements publics qui emploient des ATE/TE dans les destinataires.

Télécharger la circulaire [ici](#) et plus d'information sur les [ATE](#) et les [TE](#)

Emplois Dérogatoires / Non dérogatoires à l'ONEMA et à l'ONCFS : Actuellement l'ensemble des emplois (hors ATE/TE) sont dérogatoires. C'est-à-dire qu'il est possible de recruter des agents contractuels de droit public directement en CDI (dans la plupart des établissements publics non dérogatoires, le recrutement se fait sur des corps de fonctionnaires et ensuite à défaut de contractuels en CDD ou encore d'agents en CDI qui font l'objet d'une mobilité). Depuis la diffusion de cette analyse, la DRH du ministère a produit une première version de la liste des emplois dérogatoires pour solliciter l'avis des organisations syndicales. Suite aux différentes réponses, l'administration a produit une nouvelle liste en vu d'une réunion le 9 février sur le sujet. Un nouveau planning du chantier concernant les contractuels environnement a aussi été transmis.

Voir l'analyse sur les emplois dérogatoires / non dérogatoires [ici](#)

Voir la dernière version du projet de liste d'emplois dérogatoires [ici](#)

Voir la dernière version du planning [ici](#)

Décret relatif à la retraite progressive pour les agents contractuels : Le décret assouplit les règles relatives à la retraite progressive. Il prévoit ainsi la prise en compte, pour la détermination de la durée minimale d'assurance requise pour bénéficier de la retraite progressive, de la durée d'assurance effectuée dans l'ensemble des régimes obligatoires.

Télécharger le décret [ici](#)

Agents des agences de l'eau : Les mauvaises nouvelles pour les personnels des agences de l'eau sont nombreuses. Le ministère ne semble plus porter aucune ambition pour les agents concernés. Plutôt que d'être dans une opposition stérile entre agents selon les statuts, Force Ouvrière défend une mobilisation de tous pour faire avancer les revendications de l'ensemble des agents.

Voir le compte-rendu de la réunion avec la tutelle [ici](#) et compte-rendu du Comité Technique Ministériel [ici](#)

Déprécarisation : Réponse de la DRH à notre interpellation du 19 janvier 2015 : Force Ouvrière a interpellé le 19 janvier 2015 le DRH du ministère sur la déprécarisation des agents non titulaires.

En savoir plus [ici](#)

Note de gestion du 16/12/14 relative aux entretiens professionnels et aux réductions d'ancienneté : La DRH du ministère a publié sa note de gestion annuelle relative aux campagnes des entretiens professionnels et de formation et de répartition des réductions d'ancienneté des personnels gérés par le MEDDE au titre de l'année de référence 2014

Télécharger la note de gestion [ici](#)

Circulaire du 24 décembre 2014 sur le CESU garde d'enfant 0/6 ans : La circulaire précise l'objet, les conditions d'obtention et d'utilisation ainsi que les modalités de la mise en œuvre par l'Etat d'une prestation d'action sociale au profit de ses agents, relative à la garde de leurs enfants de moins de six ans. Elle introduit une troisième tranche d'aide à 265 € au bénéfice des agents en situation monoparentale ainsi que de nouvelles règles d'attribution de la prestation pour les agents affectés dans les départements d'outre-mer.

Télécharger la circulaire [ici](#)

Impact de l'augmentation des cotisations retraites sur les salaires : Les augmentations des cotisations retraites impactent directement les salaires des agents.

En savoir plus sur l'impact pour les [ATE, TE](#), les [agents contractuels](#)

Calendrier des payes 2015 : Le calendrier des payes 2015 est disponible

A télécharger [ici](#)

Décroisement des effectifs MEDDE/MAAF sur les missions environnement : Véritable serpent de mer, le décroisement des effectifs des agents du ministère de l'agriculture sur des missions environnement en DDT(M) devraient être effectué dans les trois prochaines années. Force Ouvrière sera particulièrement vigilant à ce que les agents ne soient pas lésés.

Télécharger le compte-rendu du Comité Technique Ministériel [ici](#)

Avenir de la Fonction publique : Le point d'étape de Force Ouvrière : Le 13 janvier 2015 a eu lieu la dernière des quatre réunions consacrées à la séquence 1 (Rénover et simplifier l'architecture statutaire) du dossier Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations.

Télécharger le communiqué de la FGF-FO [ici](#)

Décret de prolongation de la GIPA en 2015 : Un décret du 23 janvier 2015 prolonge en 2015 l'indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat.

Télécharger le décret [ici](#)

Qualité de vie au travail : un accord déconnecté de la réalité au travail : Force Ouvrière ne signera pas le projet d'accord-cadre sur la qualité de vie au travail ! FO défend au quotidien les conditions de travail des agents et ce au plus près de leurs lieux de travail

Télécharger le communiqué de la FGF-FO [ici](#)

Pour suivre toutes nos actualités :
<http://www.feets-fo-fp.fr>